



Pièces obligatoires à fournir pour la constitution de votre dossier
PROFESSIONNEL (ANNEXE)

- Extrait de K bis
- 3 derniers bilans + liasse fiscale OU 2035
- Nom et Adresse du comptable
- La déclaration de revenus foncier 2044
- SCI
 - K bis
 - Liasse fiscale
 - 3 derniers mois de relevés de compte
 - Statuts
- 3 derniers bilans si soumise à l'IS
- Revenus locatifs bail + quittance de loyer + la déclaration des revenus fonciers (2044 ou 2042)

30 A rue Jules Roch – 59310 Orchies

☎ : 03.20.34.33.27 📠 03.20.34.33.28

Mail : contact@pevelefinances.fr

« Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts
d'argent. »